



BULLETIN D'ENGAGEMENT

à la certification PEFC Territoires Provence-Alpes-Côte d'Azur

IDENTITÉ DU PROPRIÉTAIRE

Nouvelle adhésion

Renouvellement N° de participant : 10-21-.../.....

Je, soussigné(e) * :

M.

Mme

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mobile :

Courriel :

Agissant en tant que * :

Propriétaire

Indivision

Représentant légal de la personne morale :

Raison sociale :

.....

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

GESTION DE LA FORÊT *

Réalisée en direct par le propriétaire

Confiée à un tiers : Nom Prénom : Téléphone :

Raison Sociale : Courriel : @

ENGAGEMENTS *

Je m'engage POUR 5 ANS POUR L'ENSEMBLE DE MES FORÊTS situées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur à :

- **Respecter** les règles de gestion forestière durable en vigueur (PEFC/FR ST 1003-1 : 2016 et PEFC/FR ST 1003-3 : 2016 ; documents disponibles sur le site <https://pefc-paca.org>).
- **Accepter** les visites de contrôle en forêt par PEFC Territoires PACA et l'autorise à titre confidentiel à consulter tous les documents, que je conserve à minima pendant 5 ans, permettant de justifier le respect des règles de gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1 : 2016 et PEFC/FR ST 1003-3 : 2016) en vigueur. Par exemple : titres de propriété, parcellaire cadastral, DGD, zonages environnementaux...
- **Accepter** le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de la gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1 : 2016 et PEFC/FR ST 1003-3 : 2016) sur lesquelles je me suis engagé pourront être modifiées. Une fois informé de ces éventuels changements, j'aurai le choix de poursuivre mon engagement, ou de résilier mon adhésion par courrier adressé à PEFC Territoires PACA.
- **Mettre en place** les actions correctives qui me seront demandées par PEFC Territoires PACA en cas de pratiques forestières non conformes sous peine d'exclusion du système de certification PEFC.
- **Accepter** que ma participation au système PEFC soit rendue publique.
- **En cas de modification de ma surface** (achat/vente, donation, ...) informer PEFC Territoires PACA dans un délai de 6 mois et fournir les justificatifs nécessaires. Informer le nouveau propriétaire de ma certification PEFC et l'inviter à prendre contact avec PEFC Territoires PACA.

Tous les 5 ans, PEFC Territoires PACA me demandera de prolonger mon engagement en m'acquittant de la contribution financière et en mettant à jour les informations me concernant via un bulletin de renouvellement. Je pourrai me désengager à tout moment par simple lettre. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué et je ne pourrai me réengager à PEFC Territoires PACA avant un délai fixé par ce dernier.

Je reconnais avoir pris connaissance de la Politique d'utilisation des données personnelles de PEFC Territoires PACA, mise à ma disposition sur le site <https://pefc-paca.org> et l'accepter sans réserve.

* cochez la ou les cases correspondantes

INFORMATIONS RELATIVES À MA FORÊT *

DÉPARTEMENT	COMMUNE	SURFACE (ha)	N° du document de gestion concerné
SURFACE TOTALE DE LA FORÊT			

J'atteste par la présente que les parcelles désignées ci-dessus sont bien des parcelles forestières.

JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES À FOURNIR *

- Quelle que soit ma surface forestière, je fournis * :
- le relevé de propriété complet (matrice cadastrale)
- Ma forêt est d'une superficie supérieure à 10 hectares d'un seul tenant : je dispose d'un ou plusieurs documents de gestion durable (DGD) et je fournis les éléments suivants * :
- la copie de l'agrément du(des) Plan(s) Simple(s) de Gestion (PSG)
 - la copie de l'agrément de l'aménagement pour les forêts publiques
 - la copie de l'enregistrement du Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS+) la copie de la confirmation du Règlement Type de Gestion (RTG) et le contrat de gestion avec le gestionnaire
 - en cas de surfaces non productives déclarées, je fournis la page de mon DGD ou toutes preuves l'attestant (sous réserve de validation de PEFC)
- En cas de personne morale (GF, usufruit, nue-propriété, collectivité, etc.) ou d'indivision, je fournis un document attestant de ma capacité à demander l'engagement dans la certification PEFC (mandat, pouvoir, délibération du conseil municipal,...)
- S'il me manque un document, j'autorise PEFC Territoires PACA à solliciter les services administratifs concernés dans le but d'obtenir une copie

CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR 5 ANNÉES *

- Ma forêt est d'une superficie inférieure ou égale à 10 hectares : Montant de la contribution = 75 €
- Ma forêt est d'une superficie supérieure à 10 hectares :
Montant de la contribution = 75 € de frais de dossier
+ la contribution à l'hectare par seuil

Je décompose ma surface selon l'exemple ci-dessous :

Exemple pour 192 ha : je rentre 100 ha dans le seuil 1
puis 92 ha dans le seuil 2

Un tableur de calcul automatique est à votre disposition sur demande.

SEUIL	SURFACE	TARIF/Ha	MONTANT
FRAIS DOSSIER ou moins de 10HA		75,00 €	75,00 €
Surface productive uniquement			
SEUIL 1- 00HA A 100HA		1,80 €	
SEUIL 2- 100HA A 500HA		1,60 €	
SEUIL 3- PLUS DE 500		1,25 €	
Surface non productive uniquement (à justifier avec votre extrait de DGD...)			
SEUIL 1- 00HA A 100HA		0,45 €	
SEUIL 2 -100HA A 500HA		0,40 €	
SEUIL 3 -PLUS DE 500		0,31 €	
TOTAUX			

- La surface totale de ma forêt est supérieure à 500 hectares,
je choisis un paiement annuel (après avoir complété le tableau ci-dessus), soit €. / 5 années = €

Je reconnais par la présente qu'en cas de fausse déclaration volontaire, je m'expose à ce que PEFC France engage des poursuites auprès des tribunaux compétents.

Fait à :

Signature :

Le :

Document à retourner complété et signé à PEFC Territoires PACA :

Pié de Gâche - 84240 LA BASTIDE-DES-JOURDANS
paca@pefc-territoires.org 06 99 16 36 70

* cochez la ou les cases correspondantes